

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
éditée par la Ville de Trévoux



De G à D : Gaëlle Litchlé (4^{ème} adjointe), Richard Simmini (1^{er} adjoint), Nicole Dugelay (6^{ème} adjointe), Marc Péchoux (Maire), Laetitia Bordelier (2^{ème} adjointe), Hubert Bonnet (3^{ème} adjoint), Philippe Berthaud (7^{ème} adjoint), Jacques Cormorèche (5^{ème} adjoint).

LE CONSEIL MUNICIPAL INSTALLÉ

Reportée en raison de la crise sanitaire, l'installation du conseil municipal s'est déroulée lundi 25 mai à la salle des Fêtes.

Dans ce contexte particulier, cette dernière a été aménagée pour respecter la distanciation sociale requise.

C'est devant un public limité à 20 personnes que la première séance du conseil municipal du mandat a été ouverte par Andrée Génin. Les élus ont procédé à l'élection du Maire. Marc Péchoux a été réélu pour un second mandat, avec 22 voix pour et 7 abstentions. Durant cette mandature, le Maire sera accompagné de 7 adjoints (voir photo ci-contre). Les délégations du conseil municipal au Maire ont ensuite été adoptées à la majorité, avant la clôture de la séance par la lecture de la charte de l'élu.

Le prochain conseil municipal se tiendra **le 3 juin à 19h30** à la salle de Fêtes en séance publique réduite.

Les délégations des adjoints :

1^{er} adjoint : Urbanisme, foncier et bâtiments

2^{ème} adjoint : Education et jeunesse

3^{ème} adjoint : Voirie et sécurité

4^{ème} adjoint : Développement et transition énergétique

5^{ème} adjoint : Finances et ressources humaines

6^{ème} adjoint : Culture, patrimoine et tourisme

7^{ème} adjoint : Affaires sociales et logement

UN PLAN DE FLEURISSEMENT INNOVANT

Le service des Espaces verts déploie cette année son plan de fleurissement autour d'un mariage inédit entre légumes et massifs fleuris. Tous les massifs pleine terre de la ville seront ornés par divers végétaux dont une trentaine de légumes et condiments. Un savant mélange qui promet une nouvelle vision du massif fleuri comme un intérêt horticole. Ces massifs ornés de choux, de piments, de persil, d'ail ou de courges n'ont pas pour vocation à être récoltés, faites preuve de civisme !

Ecoquartier

LE GROUPE SCOLAIRE SORT DE TERRE

La première étape du chantier du groupe scolaire a démarré en février avec le lancement du terrassement. Si le chantier a été à l'arrêt entre le 18 mars et le 22 avril, en raison de la crise sanitaire, les travaux du gros œuvre sont désormais bien avancés.



Autre chantier dans l'écoquartier, le démarrage des travaux du parc urbain. L'allée Antoine Millan sera donc coupée à la circulation et le city stade déplacé temporairement en extrémité du parking provisoire, le temps de la durée de ces travaux.

PENSEZ A NOUS



ROULEZ TOUT DOUX

TRÉVOUX
Commune Municipale des Jeunes

PENSEZ A NOUS



TRÉVOUX
Commune Municipale des Jeunes

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE RÉALISÉE PAR LE CMJ

Deux panneaux réalisés par le conseil municipal des jeunes avec la collaboration de Marina Duhamel Hertz (artiste de la Rue des Art[S]) viennent d'être posés chemin d'Arras pour sensibiliser les automobilistes à la vitesse de circulation.

Urbanisme

AUTORISATION OBLIGATOIRE

Faire des travaux que l'on remettrait à plus tard, voici une idée qui a traversé l'esprit de plus d'un Trévoltien pendant le confinement. Sachez que tous les travaux visant à modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme. Des contrôles seront effectués prochainement. Si vous avez réalisé des travaux sans autorisation, vous pouvez encore déposer une demande de régularisation : une simple déclaration préalable ou un permis de construire suffisent selon la nature des travaux. A défaut, vous serez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Pour toute question : Service urbanisme (i.pagnon@mairie-trevoux.fr)

RETOUR DANS LES ÉCOLES

Grâce à une collaboration étroite et réussie entre la commune, l'Education Nationale et Val Horizon, la reprise dans les écoles s'est effectuée dans le respect du protocole sanitaire prescrit par les services de l'Etat. Les élèves sont accueillis par groupe pour respecter les effectifs imposés : 15 enfants par classe dans les élémentaires et 10 par classe dans les maternelles. Si le retour dans les écoles repose sur le volontariat des familles, la priorité a été donnée aux enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire. Le temps périscolaire est assuré par Val horizon, le partenaire habituel de la ville, pour l'accueil du matin, la pause méridienne, l'accueil du soir et les mercredis sur inscriptions.

LA MAIRIE TOUJOURS OUVERTE SUR RENDEZ-VOUS



Depuis le 17 mars, date du confinement, l'accueil de la mairie est resté ouvert au public sur rendez-vous. C'est encore le cas à l'heure de l'impression de cette lettre.

Les bureaux accueillant du public sont désormais équipés de vitres en plexiglass afin de garantir la sécurité des agents et celle de la population. Les permanences fonctionnent elles aussi sur rendez-vous uniquement.

La permanence urbanisme vous accueille le mardi matin. Rendez-vous par mail à l'adresse suivante : i.pagnon@mairie-trevoux.fr

Les permanences sociale et logement du mercredi (9h30-12h) ont repris, celles du service Technique ont lieu le jeudi (14h-17h). Le service Etat civil reçoit également sur rendez-vous. Pour éviter un afflux de public trop important dans l'enceinte de l'hôtel de ville, la file d'attente est organisée à l'extérieur sous un chapiteau. A noter que le port du masque est indispensable et que du gel hydroalcoolique est mis à disposition du public.

Prenez rendez-vous au : 04 74 08 73 73 / contact@mairie-trevoux.fr

DU NOUVEAU : AIRE DE LA GARE

L'aire de jeux de la Gare évolue avec l'installation en cours d'une structure à cordes en forme de pyramide, accessible aux enfants à partir de 6 ans. Un jeu sélectionné sur une idée du conseil municipal des jeunes afin de compléter l'offre de loisirs sur cette aire. Les terrassements pour accueillir l'installation (7m50 de hauteur) ont été réalisés par les services techniques de la ville. Actuellement ces aires restent fermées au public mais selon l'évolution du déconfinement, elles pourraient ouvrir prochainement.



EN BREF

L'HÔPITAL TRÉVOLTIN AU CŒUR DE LA CRISE SANITAIRE

L'hôpital s'est fortement mobilisé pendant cette crise en ouvrant 40 lits de Soins de Suite et Réadaptation Covid pour accueillir des patients des hôpitaux de Villefranche et Tarare. Afin d'absorber cette nouvelle activité, l'hôpital a réorganisé ses services, rouvert une aile de son établissement, redéployé son personnel soignant, procédé à des recrutements et formations en un temps record. Avec la baisse de l'activité Covid, l'unité SSR Covid devait fermer fin mai. A signaler que si le personnel a fait preuve d'un grand engagement dans cette crise, d'autres structures, à l'image de la commune, se sont montrées solidaires en faisant des dons de masques ou en mettant un appartement à disposition du personnel médical.



SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

Une convention entre la Ville et la Région Auvergne-Rhône-Alpes vient d'être signée afin de délivrer une aide d'urgence aux commerces locaux impactés par la crise sanitaire du Covid-19. Ces aides varient de 1000 € à 500 € selon la durée de fermeture de l'établissement. La commune enverra un courrier aux bénéficiaires ayant attesté d'une fermeture partielle ou complète. Un geste supplémentaire en faveur de l'économie, et qui complète la mesure d'exonération de loyers prise par la commune au plus fort de la crise sanitaire à l'égard des artistes, artisans d'art et commerces trévoltiens.

Plus d'infos : ambitioneco.auvergnherhonealpes.fr



COLLECTE DES CARTONS

La collecte des cartons assurée auprès des commerçants et des établissements scolaires de la ville et réalisée en régie municipale est désormais transférée à la recyclerie, sous le contrôle de la mairie.



FERMETURE DES CASCADES

En raison de la crise sanitaire liée au covid-19, et afin d'éviter de faire courir un risque aux baigneurs, le site de baignades les Cascades n'ouvrira pas ses portes lors de la saison estivale.



AGENDA ET PLUS

26 - 27 JUIN : 10h-18h : Exposition

Les estivales de Trévoux avec des artisans made in France
Maison Tharmac

LE PAH SUR FACEBOOK !

Le Pays d'Art et d'Histoire Trévoux Dombes Saône Vallée a mis à profit ce temps de confinement pour créer sa page Facebook. Une occasion de découvrir quelques éléments du patrimoine local, connu ou méconnu, de partager les coups de cœurs culturels, les actions patrimoniales avec les publics, touristes ou habitants du territoire. Rendez-vous sur facebook !

L'HÔTEL PIERRE ET ANNE DE BOURBON EST OUVERT

Depuis le 13 mai l'office de tourisme a rouvert ses portes du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. En juillet et août les horaires seront les suivants : 10h-12h30 et 14h-18h du mardi au samedi. Les jours fériés l'office ouvre les après-midis uniquement.

Du côté du musée Trévoux et ses Trésors les visites peuvent reprendre.

En savoir plus : ars-trevoux.com

MÉDIATHÈQUE : SERVICE « CLIQUE ET COLLECTE »

Depuis le 12 mai, la médiathèque fonctionne en mode « clique et collecte » pour les emprunts et uniquement sur réservation. Pour emprunter, il suffit de se connecter sur le site de la médiathèque, de consulter le catalogue et de réserver jusqu'à 3 documents.

Plus de renseignements : www.mediathèque-saone-vallee.fr

OUVERTURE DU CARRÉ PATRIMOINES

Depuis le 30 mai, le carré Patrimoines est ouvert les samedis et dimanches de 14h à 18h. Le nombre de visiteurs reste limité à 10 personnes dans la salle d'exposition et à 8 personnes dans la salle de projection. Des guides sont présents pour assurer les commentaires et veiller au bon respect des normes sanitaires en vigueur. Le parcours est matérialisé pour distinguer les entrées et sorties. A noter que les dispositifs à manipuler ne sont plus accessibles et que les documents en libre-service sont désormais distribués par les guides.

En savoir + : www.ccdsv.fr